



# Projet de plateforme logistique VIRTUO Tournebride La Chevrolière (44)

*Dossiers ICPE Enregistrement 1510  
Permis de construire*

**Compte-rendu  
Réunion de cadrage SDIS  
le : 12/05/2021 9h30  
(Visio)**

Projet de plateforme logistique  
**Zone 4 Parc d'activités Tournebride -La Chevrolière (44)**

---

Affaire 21-018/AF /21-05-12



*Compte-rendu : Réunion de cadrage SDIS : - Projet de plateforme logistique VIRTUO*

*Parc d'activité Tournebride à La Chevrolière (44)*

---

## SOMMAIRE

<b>I. PARTICIPANTS .....</b>	<b>2</b>
<b>II. COMPTE RENDU DES ECHANGES DU 12/05/2021.....</b>	<b>3</b>
II.1. OBJECTIF DE LA REUNION .....	3
II.2. CONFIGURATION DU PROJET .....	3
II.3. FLUMILOG .....	3
II.4. CALCUL D9 : MOYENS D'EXTINCTION .....	4
II.5. CONFINEMENT DES EAUX D'EXTINCTION D9A.....	5
II.6. ACCESSIBILITE.....	5
II.7. AUTRE (PHOTOVOLTAÏQUE).....	5
II.8. CONCLUSION .....	5

### I. Participants

#### Présents :

STRUCTURE	NOM	FONCTION	COORDONNEES
SDIS	Patrice POYAC	Lieutenant-colonel	Patrice.POYAC@sdis44.fr
VIRTUO	Jean-Michel Lemius	Directeur	jm.lemius@virtuo-property.com
VIRTUO	Paulo Ferreira	Directeur Associé	paulo.ferreira@virtuo-property.com
NOVEO	Romain Celli	Chef de projet	romain.celli@noveo-consulting.com
AECO ARCHI	Bruno Ceccheli	Architecte	B.Ceccheli 06.28.77.81.77 – bc@aeco.archi
INGEA	Anne HAMON	Directrice technique	a.hamon@ingea-ingenierie.fr
INGEA	Annabelle FERNIQUE	Chef de projet envt /ICPE	a.fernique@ingea-ingenierie.fr
<i>Excusés</i>			
AREA	<i>Ewen LE BACQUER</i>	<i>Chargé d'affaires – Associé Gérant</i>	<i>lebacquer.e@area-team.fr</i>
AECO	<i>Mme DAUTANCOURT-</i>		

---

## II. Compte rendu des échanges du 12/05/2021

### II.1. Objectif de la réunion

Réunion de cadrage préalable SDIS ; présentation du projet et des dispositifs, défense incendie, rétention des eaux d'extinction. Le projet concerne la réalisation d'un entrepôt logistique de 5 cellules de stockage d'un peu plus de 6000 m<sup>2</sup> de surface, au sein du parc d'activité existant de Tournebride à la Chevrolière (44). Les locaux sont destinés à être loués : possiblement 2 utilisateurs différents. VIRTUO reste propriétaire du bien.

Recueil des remarques du SDIS suite à la présentation.

Les SDIS se tient disponible pour échanger au besoin sur des points précis à l'issue de la réunion.

Le présent compte-rendu sera joint au dossier de demande d'Enregistrement.

### II.2. Configuration du projet

Chaque cellule dispose de 2 issues de secours de part-et d'autre de chaque cellule : est / ouest. (2 IS de la cellule Nord donnent vers le nord).

Réalisation de murs séparatifs coupe-feu dépassant de 1.00 m en toiture

- En séparation des cellules (REI 120)
- En séparation cellules/bureaux et cellules/locaux de charge (REI 120)
- En séparation cellules/locaux techniques (REI 120)
- En périphérie des locaux techniques et charges (REI 120)

### II.3. Flumilog

Les modélisations Flumilog sont présentées pour des cellules contenant des palettes type 1510 d'une part et 2662 d'autre part. Les scénarios présentent un stockage maximisant à 11m de hauteur (ne dépasseront pas 10m en réalité).

Poutres R60, pannes R15, murs CF REI 120 entre cellules, Panneaux béton thermiques pour parois cellules hors quais (double peau).

#### **1510 :**

Les flux thermiques de 5kw/h vers le nord, sud, est et ouest sont contenus dans les limites du site pour les modélisations 1510 maximisantes à 11 m de hauteur de stockage.

#### **2662 :**

Cellule nord pan coupé 15 x 15 m :

- Les flux thermiques de 5kw/h sont contenus dans les limites du site.

Cellule Sud rectangulaire.

- Les flux thermiques de 5kw/h sortent vers le sud sur la voirie interne de la ZAC permettant l'accès au site. Aucun ERP concerné par ces flux ;
- Les flux thermiques de 5kw/h sont contenus dans les limites du site à l'est et à l'ouest. vers le sud sur la voirie interne de la ZAC permettant l'accès au site. Aucun ERP concerné par ces flux ;

Les durées d'incendie sont de 124 min en 1510 pour un stockage 10m. 117 min pour un stockage 9m.

---

100 minutes pour la 2662.

Pas de remarque particulière sur ces points.

## II.4. Calcul D9 : moyens d'extinction

Le calcul D9 est présenté : Basé sur nouveau guide.

- Structure R60.
- Hauteur du bâtiment 13,70 maximum.
- Stockage 10 m maximum.
- Panneaux Photovoltaïques en toiture
- Cellule la plus grande 6169 m<sup>2</sup>

**Résultat** : Besoin incendie : 300 m<sup>3</sup>/h, 600 m<sup>3</sup> pour 2h.

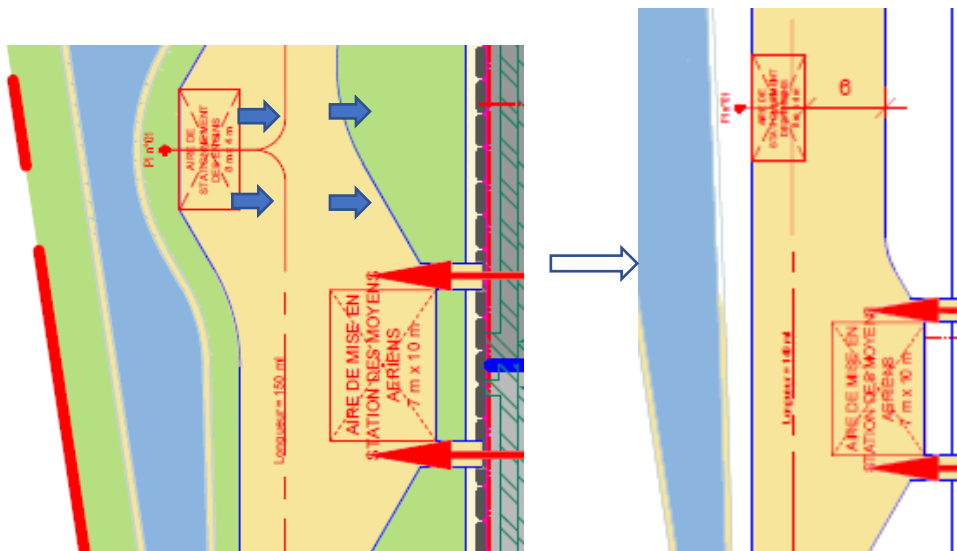
La réserve d'eau sera juste à côté de la réserve sprinklage (arrière de la cellule 3 côté ouest).

Le débit fourni par la SAUR sur le PI existant au sud : 60 m<sup>3</sup>/h. Confirmé par le SDIS.

**Le réseau surpressé** choisi est un avantage pour une intervention aisée des pompiers, la pression automatique est présente et permet de s'alimenter directement.

Chaque poteau est muni d'une aire de stationnement 4x8 m + la voie engins de 6 m ;

Le souhait est exprimé de rapprocher la voirie du bâtiment, et décaler l'aire de stationnement du PI 1 située à l'ouest du bâtiment afin de gagner en espace d'aménagement pour le bassin.



La voie sera rapprochée de la façade, et l'écran EI120. Un exemple de rendu est présenté en séance et validé.

Le SDIS accepte que l'aire de stationnement soit décalée plus vers l'est en se rapprochant du bâtiment. Le bâtiment étant muni d'une voie-engins périphérique.

Les poteaux surpressés seront rouge (pas de demande de poteaux jaunes).

**Les aires de mise en station des moyens aériens 7 x 10 m** , sont positionnées au droit de chaque extrémité de murs CF.

L'implantation des 2 bureaux / locaux sociaux (BLS) a été optimisé de façon à positionner les aires de mise en station des échelles au plus près des murs CF. Le SDIS confirme que sous cette configuration, les BLS ne gênent pas l'accès des pompiers à la paroi coupe-feu.

## II.5. Confinement des eaux d'extinction D9A

Calcul D9A présenté en séance : besoin de 1720 m3. (cuve SPK 800 m3 et 10L/m<sup>2</sup> de toiture bâtiment).

Les eaux seront collectées à l'ouest dans un bassin étanche.

Les quais assureront rétention sur le côté Est du bâtiment.

- Une vanne en sortie de bassin étanche permet la mise en confinement dans le bassin.
- Une vanne au bout du réseau des quais permet la mise en rétention sur les quais.

Le SDIS indique que les vannes devront figurer au plan de défense incendie afin de permettre d'assurer la rétention.

Il est précisé que les vannes seront automatiques, asservies au démarrage du sprinklage avec renvoi d'alarme.

## II.6. Accessibilité

Voie engin faisant le pourtour du site validée par le SDIS. Le SDIS valide la possibilité aux engins de faire demi-tour au niveau de la cour-camion.

L'accès portillon au sud du site permet le passage de flexibles depuis le PI public existant.

## II.7. Autre (photovoltaïque)

Le plan de défense incendie devra mentionner la présence de panneaux photovoltaïques.

Pas de recommandations particulières du SDIS par rapport au risque électrique : il est considéré dans tous les cas un risque électrique.

## II.8. Conclusion

Afin de permettre une meilleure configuration du bassin étanche, l'aire 4x8 du PI n°1 va être décalée à l'est en conservant une largeur de voirie de 6 m.

Le SDIS valide les implantations actuelles du projet.

Le SDIS sera consulté pour le stade PC. Le SDIS ne sera pas systématiquement consulté pour le dossier Enregistrement.

Le plan de défense incendie devra être adressé au service opérations groupement territorial SUD -Nantes au 02 28 20 41 47.

Le dossier sera déposé fin mai 2021.